



**Place de la Mairie
25640 OUGNEY-DOUVOT**

BULLETIN D'INFORMATION

N° 18 – Novembre 2016

LE MOT DU MAIRE

Encore une année qui s'écoule. Dans un peu plus d'un mois nous fêterons Noël et la Nouvelle Année, mais que nous réserve 2017 en ce qui concerne la gestion de la commune ?

En effet, le 1^{er} janvier 2017, les arrêtés de création, de fusion, d'extension de périmètre seront pris par le préfet, peu de ces mesures concerneront la commune.

Pour le département du Doubs, cette mesure entraînera la suppression de 22 syndicats intercommunaux.

Par ailleurs, les nouvelles compétences des communautés de communes seront :

- *la collecte et le traitement de déchets ;*
- *la promotion du terrain par la réalisation d'offices du tourisme : pour le bassin de vie de ROULANS, le syndicat du bureau d'aide sociale, dont le siège est à SAINT-HILAIRE sera supprimé, ainsi que le SIVOM (syndicat des écoles à ROULANS) ;*
- *l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.*

Le 1^{er} janvier 2017 verra fusionner la Communauté de Communes du Pays Baumoïse qui compte 25 communes et une population de 8 500 habitants, la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont comptant 25 communes, pour une population de 7 267 habitants et la Communauté de Communes de la Bussière, qui compte 12 communes, pour une population de 1 515 habitants. Le principe de fusion de communauté de communes fixe un minimum de 15 000 habitants.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Ayons une pensée pour les personnes malades et pour les personnes qui passeront seules ces fêtes.

TAILLE DES HAIES

Les haies plantées en bordure des propriétés, le long de la voie publique devront être taillées en surplomb de la limite de propriété, la hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres, ce qui facilitera les manoeuvres du camion de ramassage des ordures ménagères.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 11 décembre 2016 au restaurant « le Cruzoé », auquel participeront les membres du Conseil municipal.

Le Noël des enfants se déroulera le dimanche 18 décembre 2016 après-midi, petits et grands sont cordialement invités à partager un goûter. Venez nombreux partager cette journée de convivialité, c'est une des rares occasions de mieux se connaître.

Comme chaque année le père Noël sera accueilli par les enfants.

ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYEN

Le 30 juin 2016, le Maire et ses adjoints se sont rendus au domicile de notre doyen, Monsieur VAUTHIER Paul, pour lui souhaiter un bon et heureux anniversaire, à l'occasion de son 95^{ème} anniversaire.

BRUITS DE VOISINAGE

Il est bon de rappeler les règles de bon voisinage et du respect de la tranquillité publique. Ainsi, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (dont les tondeuses à gazon, motoculteurs, nettoyeurs, compresseurs, etc.. font partie) sont autorisés aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30 ;**
- **le samedi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30 ;**
- **le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.**

NETTOYAGE DES FONTAINES

Le Maire et quelques Conseillers municipaux ont procédé au nettoyage des deux fontaines en place sur la commune, les mettant ainsi à leur juste valeur. Merci aux participants à ces travaux.

DANS NOS FAMILLES

Mariage :

- Le 18 juin 2016 : de BUISSON Mahikêl et de GARNIER Lucie.

Félicitations aux jeunes époux, à leurs parents et meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

- Le 7 juin 2016 : Marlo DAGUET ;
- Le 30 septembre 2016 : Alexis SCHLEGEL.

Félicitations aux parents, joie et santé aux nouveaux-nés

Décès :

- Le 27 Février 2016 : VIENNET Andrée, veuve BALLAND ;
- Le 20 septembre 2016 : COROTTE Christian.

Sincères condoléances à la famille

